

RCS : FOIX
Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00177
Numéro SIREN : 840 029 193
Nom ou dénomination : ATLAS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002781

Désignation de l'entreprise		SAS ATLAS AUDIT		50 AVENUE DE TOULOUSE		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		09100 PAMIERS					
SIRET		8 4 0 0 2 9 1 9 3 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122021		31122020	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			13 029
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044		048			13 029
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	54 360	070	12 400	41 960	24 000
		072	6 392	074		6 392	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	23 706	086		23 706	43 431
	Charges constatées d'avance *	092		094			
Total II	096	84 458	098	12 400	72 058	67 431	
Total général (I + II)	110	84 458	112	12 400	72 058	80 460	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			10 000		10 000
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			1 000		1 000
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131			12 756		14 983
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136			1 885		27 774
	Provisions réglementées	140					
Total I	142			25 641		53 756	
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			33 423		630
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		1 506	12 995		26 073
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176			46 417		26 703	
Total général (I + II + III)	180			72 058		80 460	
RENOVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		10 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise: **SAS ATLAS AUDIT**

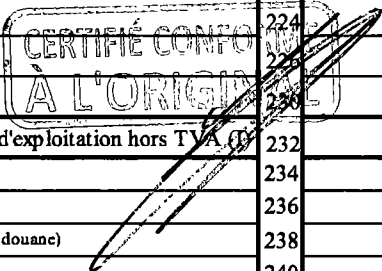
Néant

A - RESULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31122021

Exercice N-1 clos le
31122020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { services * } intracommunautaires	215	214			
		217	218	116 000	54 050	
			222			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues					
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			11	1	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	116 011	54 051
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	88 469	9 730	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFP et CVAE*)	243	406	244	406	396
	Rémunérations du personnel *		250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	9 490	7 864	
	Dotations aux amortissements *		254	3 386	3 386	
	Dotations aux provisions		256	12 400		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260	262		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	114 151	21 376
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	1 860	32 675	
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290	10 000		
	Charges financières (V)		294			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PMI innovantes (art 217 octies)	347	300	9 643	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	333	4 901	
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	1 885	27 774
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	1 885	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	333	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et 44 octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
	Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)			138	342	
	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)			127		
Basins urbains à dynamiser-BUD (art 44 sexdecies)			992			
Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)			993			
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite			641	350		
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)			648			
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	2 218	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le resultat :				360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	2 218	372	



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SAS ATLAS AUDIT** Néant *

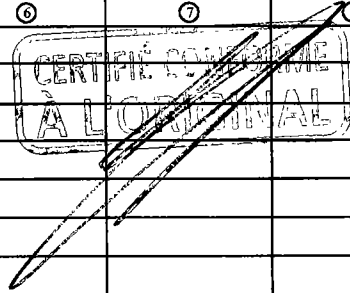
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	16 979	462	16 979	466
	Autres immobilisations corporelles	470		472	474	476
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	16 979	492	16 979	496

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
						IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	Terrains	500	502	504	506	
	Constructions	510	512	514	516	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	520	522	524	526	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	530	532	534	536	
	Matériel de transport	540	3 950	552	3 386	556
	Autres immobilisations corporelles	550	562	564	566	
TOTAL		570	3 950	572	3 386	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values								
					Court terme* ⑤	Long terme							
						19% ⑥	15% ou 12,80% ⑦	0% ⑧					
1													
2													
3													
4													
5	16 979	7 336	9 643	10 000	357								
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	16 979	582	7 336	582	9 643	584	10 000	586	357	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)					579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	357	585	597	597	599			



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
 (1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SAS ATLAS AUDIT** Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	12 400 654	656 12 400
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	12 400 684	686 12 400

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 327 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES **III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	25 200
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	15 851
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

ATLAS AUDIT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €

Siège social : 50 AVENUE DE TOULOUSE 09 100 PAMIER

840 029 193 RCS FOIX

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille VINGT DEUX, et le trente juin, à dix huit heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Est présent : Christian FERRER, représentant 100 actions en pleine propriété.

Total des actions présentes : 100 actions en pleine propriété sur les 100 actions composant le capital social.

Monsieur Christian FERRER préside la séance en qualité de Président actionnaire unique.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de la Présidence,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Rapport spécial sur les conventions règlementées
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021 et affectation des résultats,
- Approbation des conventions règlementées,
- Quitus au président;

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion du président,
- du rapport spécial sur les conventions règlementées.

Le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport spécial, approuvent ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés par le président.

Les actionnaires approuvent les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, les actionnaires donnent quitus entier au Président de l'exécution de son mandat pour le dit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 1 884,51 € de la manière suivante :

- Autres réserves : 1 884,51 €

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes et les avoirs fiscaux correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

2021	30 000

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les actionnaires approuvent les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce conclues entre les actionnaires et la société, et mentionnées dans le rapport spécial établi à cet effet par le Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes à l'effet de satisfaire à toutes formalités prévues par la Loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix neuf heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président, par tous les associés présents.

FERRER Christian

ATLAS AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes
inscrite auprès de la Compagnie
Régionale de TOULOUSE
50, avenue de Toulouse - 09100 PAMIER
SIREN Foix 840 029 193 - APE 6920 Z

ATLAS AUDIT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €

Siège social : 50 AVENUE DE TOULOUSE 09 100 PAMIER

840 029 193 RCS FOIX

--

AFFECTATION DU RESULTAT DES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 1 884,51 € de la manière suivante :

- Autres réserves : 1 884,51 €

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes et les avoirs fiscaux correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

2021	30 000

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

ATLAS AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes
inscrite auprès de la Compagnie
Régionale de TOULOUSE
50, avenue de Toulouse - 09100 PAMIER
SIREN Foix 840 029 193 - APE 6920 Z

ATLAS AUDIT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €

Siège social : 50 AVENUE DE TOULOUSE 09 100 PAMIERS

840 029 193 RCS FOIX

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents requis qui ont été également tenus à votre disposition au siège social.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 116 000 €.

Les frais généraux se sont élevés à 88 469 €.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements pour un montant de 3 386 €.

Une provision pour dépréciation clients de 12 400 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 1 860 €.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un Bénéfice de 1 885 €.

ANALYSE DE GESTION

RAS

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

RAS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 1 884,51 € de la manière suivante :

- Autres réserves : 1 884,51 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

2021	30 000

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels.

SOLDES DETTES FOURNISSEURS PAR DATE D'ECHEANCE (article L 441-6- et D 441-4 du Code de Commerce)

Néant.

RAPPORT ARTICLE L 227.10

Rémunération du Président : 0 €.

Charges sociales prises en charge par la société : 0 €.

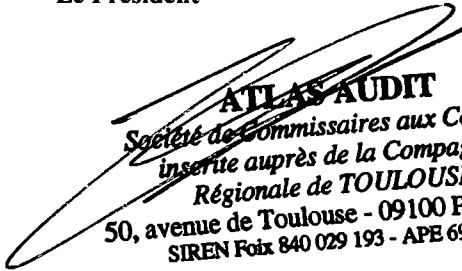
Compte courant d'actionnaire de Christian FERRER : 1 505,94 €.

A la suite des explications qui précèdent, et après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, nous vous proposons d'approuver les comptes de cet exercice et de voter les résolutions correspondantes.

Fait à PAMIERIS

Le 30 JUIN 2022.

Le Président


ATLAS AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes
inscrite auprès de la Compagnie
Régionale de TOULOUSE
50, avenue de Toulouse - 09100 PAMIERIS
SIREN Foix 840 029 193 - APE 6920 Z